

## **Motion des groupes Gauche Ecologique et Solidaire à Dourdan et dans le Dourdannais (Jean-Jacques DULONG), Nouvel Elan pour Dourdan, Rassembler pour Dourdan**

---

Après le vote en 2009 d'une délibération par la municipalité dirigée par Monsieur Olivier LEGOIS décidant l'augmentation de tous les impôts locaux de 20 %, le conseil municipal lors d'une délibération en date du 2 avril 2010 a voté contre l'avis du maire en exercice une baisse des taux visant à réduire de 10 % l'augmentation injuste, inutile et inacceptable des impôts décidée l'année précédente.

Au lieu de présenter un budget respectant le vote de la baisse des taux décidée par l'assemblée délibérante de la commune, le maire de Dourdan a préféré demander à la Chambre Régionale des Comptes d'établir le budget 2010 de la commune, ce qui constitue un authentique déni de la démocratie locale dont sont seuls victimes, la commune, ses possibilités de développement notamment écologiques, sociaux et économiques et évidemment ses habitants.

A une réponse démocratique qui nécessite un examen et un vote par le Conseil Municipal, Monsieur Olivier LEGOIS, homme de droite autoritaire, substitue une réponse administrative, quitte à dépouiller l'assemblée délibérative de notre ville de ses prérogatives!

Quant au budget établi par la Chambre Régionale des Comptes sur les seuls éléments fournis par le maire de Dourdan sans même que nous soyons certains qu'il ait été porté à la connaissance de la Chambre Régionale la baisse des taux votée par l'assemblée délibérante de la commune le 2 avril 2010, nous relevons parmi ses anomalies :

- Une erreur grossière entache la reprise de l'affectation des résultats de l'exercice 2009 puisque les restes à réaliser d'investissements s'élèvent à 2 491 146 euros et non à 496 146 euros ;
- En ce qui concerne les propositions de règlement du budget principal au 2<sup>ème</sup> alinéa page 3, la Chambre Régionale des Comptes croit devoir écrire : *« Considérant qu'en application de ce principe, la chambre limite ses propositions à l'inscription des crédits nécessaires aux financements qui soit présentent un caractère obligatoire soit sont déjà engagés, soit revêtent un caractère d'urgence, au regard de la sécurité, de la salubrité et de la continuité du service publique et qu'il lui appartient de proposer l'inscription des recettes permettant de financer ces dépenses ».*

Or la Chambre Régionale des Comptes s'est contentée de reprendre purement et simplement les propositions du maire sans procéder à l'évidence à un examen détaillé des dépenses proposées ni même sans chercher à entendre les conseillers de l'opposition qui avaient pourtant voté une baisse des taux qui nécessitait l'élaboration d'un autre budget que celui initialement prévu par la municipalité.

- Il apparaît de ce fait que les dépenses imprévues tant au fonctionnement compte 022 pour 150 000 euros qu'en investissements proposés compte 020 pour 100 000 euros ainsi que les réserves foncières article 2111 pour un

montant de 356 120 euros ne peuvent relever de la définition que la Chambre Régionale des Comptes donne de son rôle tel qu'il est rappelé précédemment ;

- Dans de telles conditions, la Chambre Régionale des Comptes ne peut que proposer le maintien des recettes prévues par le maire et en particulier la reconduction des taux 2009 pour dégager les recettes fiscales nécessaires à l'équilibre du budget.

Il s'agit là d'une anomalie particulièrement grave qui touche aux fondements mêmes de la démocratie municipale.

Les trois groupes d'opposition de gauche se réservent ainsi la possibilité de saisir le Tribunal Administratif de Versailles d'une demande d'annulation du budget établi par la Chambre Régionale des Comptes sur les seuls éléments partiels fournis par Monsieur Olivier LEGOIS.

Ils rappellent que la ville de Dourdan a besoin d'un budget d'une autre envergure permettant de prendre en compte les impératifs sociaux, économiques et écologiques indispensables à la commune et à ses habitants et au rayonnement de celle-ci au sein de notre région, rayonnement qui est aujourd'hui pour le moins en déclin.